

## XX

SUR

# LES FORTIFICATIONS DE PARIS

(PREMIER DISCOURS)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Séance du 21 janvier 1841.

La question des fortifications de Paris avait été résolue d'avance par le ministère du 1<sup>er</sup> mars. Le gouvernement, profitant des bruits de guerre pour revenir sur un projet de vieille date, contre lequel l'opinion publique s'était énergiquement prononcée en 1833 et en 1834, avait ouvert provisoirement un crédit de cent millions, par ordonnance royale, en l'absence des Chambres. Les vives répugnances que ce projet avait autrefois provoquées se trouvaient, en 1840, neutralisées en partie par le désir de protéger la capitale contre les agressions de l'étranger. Pour beaucoup de patriotes, les fortifications étaient une réponse à la coalition des puissances; d'autre part des arrière-pensées de gouvernement despotique et des rêves de révolution réunissaient, des factions les plus opposées, les partisans de la monarchie à outrance et les anarchistes décidés à faire appel à la force. M. de Lamartine demanda la parole contre le projet de loi, déclarant que les fortifications de Paris, inutiles contre

l'étranger, pouvaient être une arme dans la main des partis, mais qu'elles seraient une atteinte permanente à la liberté de la représentation nationale et à l'inviolabilité de la Constitution.

MESSIEURS,

Je n'ai jamais abordé la tribune avec plus de regret; car je viens combattre, dans M. de Chasseloup, un ami politique. Je le remercie des paroles bienveillantes par lesquelles il m'a interpellé tout à l'heure, et j'y répondrai.

Je n'ai jamais abordé la tribune avec plus de timidité et d'hésitation; car je viens combattre la majorité, ou du moins un projet conçu sous le coup du patriotisme le plus légitime, et qui semble avoir jusqu'ici une certaine faveur de la majorité. Ce qui me rassure, ce qui m'encourage, ce qui me soutient dans la tâche si difficile que je me suis imposée à moi-même, c'est que la majorité me permette de le lui dire, qu'elle s'est quelquefois trompée. (*Mouvement.*)

Oui, quelquefois, par les motifs les plus respectables et les plus consciencieux, elle a pu regretter, après un intervalle de quelques mois de réflexions, de quelques années, des votes sortis sous l'empire du même patriotisme, et, le dirai-je, des mêmes préventions.

Si je le lui rappelle dès le début de ce discours, ce n'est pas certes pour la blesser en l'aliénant au moment où je voudrais à tout prix conquérir à moi, à ma cause, sa justice, son attention, sinon sa faveur. C'est seulement pour attirer son indulgence en faveur d'un homme bien incompetent, sans doute, mais qui a étudié jusqu'à la lassitude de l'esprit le sujet profond et délicat qu'il vient traiter en ce moment devant elle. (*Très-bien!*)

J'ai dit incompetent, Messieurs, je m'explique; car si je ne suis pas de ces hommes qui croient avoir fait tout ce qu'ils ont lu, et qui, pour s'être couchés quelquefois sur

des cartes militaires dans leur cabinet, s'imaginent avoir dormi dans tous les bivacs de nos grandes guerres ; si je sais reconnaître aux généraux consommés, aux officiers distingués, comme celui que nous venons d'entendre, le droit qu'ils ont acquis au prix de leur sang de parler des choses de la guerre ; cependant, je le déclare hautement, je ne m'incline devant l'autorité de personne. La question n'est pas purement militaire, comme M. de Chasseloup-Laubat a voulu la présenter : elle est nationale, patriotique, politique aussi, et, sous tous ces rapports, j'accepte, je revendique pour moi courageusement, entièrement, la responsabilité sérieuse, terrible peut-être, qui s'attachera dans l'avenir à ceux qui, en se trompant en pareille matière, auraient trompé et peut-être compromis leur pays. (*Mouvement.*)

Que l'honorable M. de Chasseloup-Laubat me permette de lui dire que je ne l'imiterai pas ; je ne ferai pas de plan de campagne. Il est trop aisé, mais trop peu solide de bâtir sur des hypothèses. Vous pouvez faire vingt plans de campagne dans lesquels, en groupant les événements, les armées, les fortifications, les hommes, vous aurez sans cesse raison. Moi aussi je pourrai vous apporter de mon côté vingt autres plans de campagne dans lesquels, en groupant toutes ces choses différemment, je vous prouverai, je vous démontrerai jusqu'à évidence contraire que les fortifications de Paris, loin d'être un gage de sécurité pour la patrie, sont un danger de plus pour elle. Qu'aurons-nous prouvé ainsi ? Rien du tout, si ce n'est que nous sommes l'un et l'autre des hommes d'imagination qui nous battons plus ou moins bien avec des conjectures. (*On rit.*) Mais ce n'est pas avec des conjectures, c'est avec des réalités sérieuses, avec l'histoire, avec le caractère national, avec les faits sérieusement étudiés, profondément compris qu'il faut ici nous combattre. Je laisse donc dès le début de ce discours l'honorable préopinant, et je m'adresse au rapport. (*Très-bien!*)

Je rentre dans l'ordre de discussion, que je m'étais préparé à moi-même, la discussion du rapport.

Vous dites : Où est la force défensive de la France ? et vous vous répondez : Elle n'est pas dans la nature, dans la géographie, dans la politique, qui ont trop découvert la capitale du côté du Nord.

Vous prétendez qu'il faut suppléer à cette insuffisance de la constitution géographique de la France par une fortification artificielle de ce grand centre, de cette grande tête de notre pays, de sa capitale, dans laquelle se résume quelquefois la vie ou la mort de la nation tout entière.

Eh bien ! je me pose la même question que vous, et je me demande où est non-seulement la force défensive de la France, mais encore la force offensive, la grande force, la vitalité même de la nation ?

Je réponds par un grand mot, par la dernière parole royale qui tomba de la bouche de Louis XIV, au moment où il luttait avec sa fortune chancelante, plus grand que quand il était soulevé par ses succès. Que dit-il au maréchal de Villars, partant pour sauver le pays et le trône ? Écoutez ces mots, Messieurs :

« Partez, Monsieur le maréchal, quittez Paris, allez livrer bataille ; et si vous êtes vaincu, je parcourrai ma capitale, votre lettre à la main ; j'entraînerai mon peuple, et nous irons ensemble vaincre ou succomber sous les ruines de la monarchie ! » (*Mouvement.*)

Voilà le cri de la nature qui sort de la bouche de ce grand roi, voilà la révélation véritable de cet esprit national. (*Nouveau mouvement.*) Je dis, Messieurs, que c'est là, selon moi et selon l'histoire, le cri de la nature échappant à la nation par la bouche de son roi ; que c'est là la révélation de cet instinct, de cette âme du peuple qui dit à la nation française : On ne se sauve pas derrière des fossés, des bastions, des murailles ; on se sauve au soleil, sur un champ de bataille, le plus loin possible de sa capitale, le plus loin possible de ses foyers, de sa femme, de ses enfants, de tout

ce qui affaiblit les résolutions, de tout ce qui peut énerver le courage. (*Très-bien!*)

La force de la France! elle n'est pas dans les murailles de Paris, la force est dans son peuple, dans son soldat. Oui, c'est la nature, c'est le caractère de son peuple, c'est le génie ardent, spontané de ce soldat, le premier du monde, je ne dis pas pour la valeur (tout le monde en a, et quand vous parcouriez vos champs de bataille, après vos grandes journées, vous trouviez les Russes, les Anglais, les Prussiens couchés par file et frappés par devant comme vous!) mais le premier du monde par l'intelligence, l'élan, le mouvement, l'action! Oui, le soldat français, on l'avoue partout, est le premier par l'élan, le mouvement, l'improvisation de la mêlée, c'est l'action elle-même; c'est le mouvement facile, rapide, instantané, communicatif, qui se multiplie par l'élan des individus et des corps, et qui, grâce à la soudaineté du sentiment individuel ou collectif, grâce à l'électricité de l'intelligence répandue à la fois dans tous et dans chacun, fait deux choses, deux choses immenses, deux choses avouées en des termes devenus proverbes par les deux plus grands généraux que la France ait eu à combattre, Souwarow et lord Wellington : l'armée française est l'armée qui marche le mieux, et le soldat français est le premier soldat de l'univers, sur un champ de bataille et tant qu'il marche en avant. Voilà les deux qualités que l'univers entier lui reconnaît. Il n'aime pas à attendre le coup, il le devance : le mouvement l'enflamme, la patience l'humilie et lui semble de la lâcheté. Il faut nous prendre comme Dieu nous a faits; on ne change pas la nature, on s'en sert quand on est homme d'État. Eh! avons-nous tant à nous plaindre d'un caractère qui a ses dangers, mais qui nous a faits si grands dans la guerre?

Eh bien! ces caractères de l'armée et du pays, ils sont méconnus, je dirai même trahis par la nature du projet qu'on apporte ici à votre sanction. Les ennemis vous

reconnaissent-ils à ces mesures qu'on impose à une nation dont la force a toujours été dans l'expansion, jamais dans la concentration qu'on lui propose, dans une offensive redoutable, jamais dans cette défensive timide dont on lui apporte ici les bases, bonnes pour des Allemands, peut-être, peuple patient; détestables pour nous, peuple d'enthousiasme! (*Très-bien!*)

Si cela n'est pas vrai en caractère national, cela n'est pas vrai non plus en stratégie. Et s'il n'en était pas ainsi, Paris, qui a traversé tant d'époques de guerre depuis cent cinquante ans, ne serait-il pas fortifié? S'il ne l'a pas été, c'est qu'il ne devait pas l'être. Sachez-le, Messieurs, il y a quelque chose d'infailible, de prophétique, dans l'intérêt des grands peuples. On ne leur invente pas leur salut, ils le trouvent tout seuls; et si Paris est sans murailles, c'est que la France a plus de prudence que ceux qui veulent être prudents pour elle!

M. de Chasseloup-Laubat et la commission nous parlent stratégie, science militaire, mais comme on en eût parlé il y a deux cents ans. Ont-ils donc oublié que trois choses ont changé la guerre moderne?

Oui, trois choses immenses qui semblent avoir échappé à la commission. Sans parler de l'invention de l'artillerie, sans parler de ces machines de guerre qui ont multiplié cent fois sa force, de ces bombes, de ces canons à la Paixhans qu'on charge avec *cent kilogrammes de poudre*. (*Rire général. — M. Paixhans fait des signes négatifs.*)

Je prie la Chambre d'être assez bienveillante pour ne pas attribuer à un *lapsus lingue* un sens que la prononciation qui m'a échappé ne pouvait pas avoir. C'est de M. Paixhans lui-même, mon savant ami, que je tiens sur ces nouveaux instruments de guerre les renseignements que j'apporte ici. J'ai assez écouté ce que m'a dit l'honorable général à ce sujet pour savoir qu'on ne les charge pas avec la quantité de poudre qui a fait sourire la Chambre.

Je dis que ces nouvelles machines de guerre qui ont centuplé la mort, qui se chargent avec *cinq kilogrammes* de poudre et qui lancent jusqu'à huit cents projectiles à la fois, qui portent jusqu'à 3500 mètres et même jusqu'à 4000 mètres, comme cela a eu lieu au siège d'Anvers ; je dis que cela a profondément altéré le système de guerre et l'importance des capitales.

Mais plus que tout, Messieurs, il y a trois faits : la tactique changée par le grand Frédéric, la révolution française qui a mis les principes et les trônes en jeu ; Napoléon, enfin, qui, en faisant rétrograder la guerre défensive jusqu'aux guerres de conquête, jusqu'aux proportions des grandes invasions des barbares, a appris aux nations à se lever tout entières pour leur défense, puisque des générations tout entières se levaient pour les envahir.

Oui, Frédéric a mis les manœuvres, les mouvements stratégiques des troupes, la mobilité intelligente des armées, les forces vives des nations au-dessus des forces mortes qui sont les places fortes. Il a senti que les murs et les remparts ne défendaient que là où ils étaient, que les armées bien remuées défendaient partout. Et n'a-t-il pas eu mille fois raison ? N'est-ce pas pour cela qu'il est le génie de la guerre moderne ? Qu'est-ce que des murs ? Des embarras à garder souvent. Les armées sont des murs qui marchent, des murs intelligents, des murs de feu et d'âme qui se déplacent, qui avancent, qui couvrent où il faut couvrir, qui reculent où il faut reculer, et qui défendent la nation partout. (*Très-bien ! — Mouvement.*)

La révolution française a mis les principes, les nationalités, les trônes au nombre de ses machines de guerre, et c'est pour cela qu'elle a triomphé même des généraux de l'école de Frédéric. Enfin Napoléon a mis en mouvement les masses. Et c'est pour cela qu'il a conquis le monde, et c'est pour cela aussi qu'il l'a perdu !

A dater de lui, il n'y a plus que les grandes armées. Le monde se perd ou se gagne désormais à jour dit sur un

champ de bataille grand comme une province, peuplé comme une nation. Quand la victoire a décidé entre deux masses pareilles, où la nation a résumé toutes ses finances, tous ses armements, tous ses soldats, tous ses canons, tous ses généraux, tout son enthousiasme, que signifient les débris ? Tout est dit. Une nation n'a pas deux âmes, n'a pas deux peuples de soldats. Le sort a prononcé ; il n'y a pas à y revenir. Soyons de bonne foi : avec le système des guerres de l'empire, la destinée s'explique d'un seul coup ; la destinée n'a pas de lendemain. Moscou brûle, et on recule jusqu'à Leipsick ; Leipsick succombe, et on recule jusqu'à Paris ; Waterloo manque, et sur quoi recule-t-on ? Jusqu'à Sainte-Hélène ! jusqu'à ce tombeau qui vous a rendu votre idole, et qui devrait au moins vous rendre ses leçons ! (*Mouvement prolongé.*)

Messieurs, les partisans du système de fortification n'ayant pas réfléchi suffisamment aux grandes leçons que l'histoire et la théorie des guerres modernes devaient nous donner, se sont rejetés, pour nous convaincre, sur des autorités dont ils ont prétendu écraser l'esprit d'opposition dans cette question.

Ce n'est pas moi, Messieurs, qui serai jamais le profanateur irrespectueux des grandes renommées dont mon pays s'honore. Je sais rendre à Vauban toute la justice, tout le respect qu'un si grand nom mérite. Cependant il n'y a pas de nom assez grand pour que je lui permette d'être le symbole d'une erreur qu'on apporterait à mon pays.

Je demanderai aux honorables membres de la commission, aux hommes qui ont rajeuni le système de Vauban, s'ils ont lu avec une attention suffisante, non pas ces fragments apocryphes, mais le mémoire original de Vauban lui-même.

Voici ce qui s'y trouve, et ce que je prie la Chambre d'écouter avec attention.

Vauban commence par dire. (écoutez bien ceci, et Paris

n'avait alors que 200 000 âmes) que la grande multitude que le siège de Paris y amènerait et la foule qui s'y jetterait, en cas de blocus, pourraient donner peut-être quelque inquiétude à la monarchie dans un autre pays, mais que l'admirable nature, que la douceur pacifique du peuple de Paris lui enlevait toute inquiétude à cet égard, qu'il était trop attaché à ses rois (*Rire général*), et qu'il l'a témoigné dans trop de circonstances pour qu'il ait à se préoccuper de ce côté de la question. (*Mouvement.*)

Il va plus loin, Messieurs, et il ajoute qu'il ne se préoccuperait non plus, en aucune façon, des différents esprits qui pourraient travailler une telle multitude, des intelligences qu'ils pourraient avoir avec l'ennemi; qu'avec un peuple tel que celui de Paris, tout cela est surabondant. Et, enfin, écoutez ceci : il comprend un projet si gigantesque, et si fabuleusement colossal, que voici ses propres expressions : Le roi fera une ordonnance par laquelle il sera enjoint à toutes les populations de 60 lieues de rayon hors de Paris, et plus, de venir s'enfermer dans la capitale, moyennant que chacun y apportera des vivres pour un an (*On rit*), et les ménagera prudemment. (*Nouveaux rires.*)

Et, de peur que ces précautions ne soient pas encore suffisantes, il ajoute : Le gouvernement aura soin surtout de s'approvisionner d'une immense quantité de troupeaux, sans se préoccuper de la manière dont on nourrira ces troupeaux; mais surtout il se prémunira d'une immense quantité d'orge et de houblon, car le peuple de Paris aime beaucoup la bière. (*Hilarité générale.*)

Voilà ce que Vauban lui-même appelait ses rêveries, et ce que, certes, il ne nous est plus permis d'appeler aujourd'hui d'un autre nom. Voilà ce testament qu'il faut accepter ! C'est l'enfance, la seconde enfance d'un homme de génie !

Mais, Messieurs, on s'abrite sous une autorité plus respectable, c'est celle de cet homme sous qui tout doit s'incliner aujourd'hui, de Napoléon; de cet homme qui

eut quinze ans l'Europe sous ses pieds, la France dans sa main, et qui n'y remua pas une pierre.

UN MEMBRE. Qui eut la France dans ses mains pour tenir le monde sous ses pieds.

M. DE LAMARTINE. La Chambre veut-elle me permettre de discuter, avec le respect que je lui dois et que je lui porte, l'autorité du grand homme que je viens de nommer? (*Oui! oui!*)

Eh bien! à quelle époque Napoléon parla-t-il de la fortification de Paris? à quelle époque dicta-t-il les passages de ses mémoires auxquels vous faites allusion?

Messieurs, en fait de pensées sérieuses des grands hommes, je crois à ce qu'ils font et pas du tout à ce qu'ils disent après l'événement. J'en crois aux grands hommes dans la plénitude de leurs facultés et de leur vie, et pas du tout dans la décadence de leur génie ou de leur fortune, et quand ils cherchent, dans des plans qu'ils affectent d'avoir cachés et qu'ils n'ont jamais eus, des excuses rétrospectives à leurs fautes, à leurs désastres. Napoléon n'a pas dit un mot à Sainte-Hélène qui ne soit le contre-pied de ce qu'il a fait en France. (*Assentiment sur beaucoup de bancs.*)

A Sainte-Hélène, permettez-moi une locution vulgaire, il parlait par la fenêtre; il parlait pour être entendu de l'Europe, il parlait pour être entendu spécialement ici du parti qu'il croyait avoir laissé en France; il jetait ses excuses pour sa mémoire.

Mais, Messieurs, on ne trompe pas le temps; le temps n'en croit qu'aux faits, aux actes des grands hommes, et le temps n'est ni flatteur ni séide. Eh bien! le temps ne l'a pas cru. Il en fut toujours de même, Messieurs. Que n'avez-vous entendu (je le relisais il y a peu de jours dans *Tite-Live*) un autre grand homme placé dans les mêmes circonstances, se cherchant des justifications où il pouvait!

Ah! que n'entendiez-vous Annibal s'excusant, vieux et exilé, des torts de sa fortune en Italie! Lui aussi pouvait à son hôte que, s'il avait fait ceci ou cela, Rome eût été

anéantie sous sa haine. Mais Capoue était là, mais ses sept dernières années de campagnes indécises et incohérentes expliquaient mieux que lui ses revers ; ses amis et ses hôtes pouvaient faire semblant de le croire, la postérité n'en a cru que l'événement, et Carthage conquise est restée contre ses paroles, comme Moscou et Waterloo contre les rêves de Napoléon ! (*Mouvements divers.*)

Non, quoi qu'en dise le préopinant, non, jamais Napoléon n'a pensé, en France, un mot de ce qu'on lui fait dire à Sainte-Hélène. Jamais Napoléon n'a regretté un jour d'avoir négligé de fortifier Paris, excepté le jour où toutes les fortifications du monde ne lui auraient pas rendu l'univers et n'auraient pas ajouté une heure à sa fortune. C'est le jour où, voulant revenir sur Paris avec 45 000 hommes, dernier et fidèle débris de ce million d'hommes que son ambition avait dévoré, il ne trouva plus d'empire, mais une nation anéantie, mais un sénat révolté, mais le monde entier las de sa tyrannie universelle, qui lui envoyaient sa déchéance, et par qui ? par la main même de ses plus énergiques lieutenants. Avez-vous oublié de la bouche de qui tomba le mot d'abdication ? De la bouche du brave des braves, de l'infortuné maréchal Ney ! (*Mouvement prolongé.*)

La vérité, c'est qu'il n'y a rien à conclure, ni pour ni contre les fortifications de Paris, de ces événements de 1814 et de 1815. Rien à conclure surtout contre la France ! Ce n'était pas la France qui était envahie alors, disons le mot, c'était l'empire napoléonien ! La France elle-même, la vraie France, la France nationale, qui se défendrait aujourd'hui tout entière sur chaque lettre de ses droits, sur chaque pouce de son sol (*Très-bien !*), la France tout entière conspirait l'abandon de l'homme qui l'avait épuisée jusqu'au sang ! Exténuée jusqu'à l'anéantissement passager de son patriotisme (je ne justifie pas, je raconte), qu'auraient fait les murs de Paris ? La lassitude, la trahison étaient dedans et dehors ; les murs de Paris n'auraient rien

sauvé ; ils auraient prolongé son agonie et nos désastres ; mais il serait tombé dans plus de sang. Voilà tout.

Et s'il l'eût voulu, en effet, qui l'eût empêché de l'entreprendre ?

Est-ce que de Moscou à Paris il n'y a pas eu dix-huit mois ? Est-ce que de Leipsick à Paris il n'y a pas eu dix mois ? Est-ce que des premiers désastres de la campagne de 1813 à la reddition de Paris il n'y a pas eu quatre, cinq et six mois encore ? Pourquoi, alors, Messieurs, cette pensée inspirée par la nécessité ?

Quand il partit pour Waterloo, qui put le détourner de fortifier Paris ? Quand il y revint, et que des débris de 40 000 hommes, de 30 000 hommes venaient presque aussi vite que lui se rallier sous la capitale et s'appuyer à l'armée intérieure de vos fédérés et de vos gardes nationales, pourquoi Paris ne se défendit-il pas ? Pourquoi n'improvisa-t-il pas de fortifications ? qui l'en empêcha ? D'abord son génie militaire. Il n'y pensa seulement pas ; et pendant les longs jours qu'il passa à l'Élysée-Bourbon, entouré de la partie impérialiste des peuples, pendant ces longs jours qu'il passa à hésiter cent fois entre la fuite et une victoire suprême, entre un nouvel attentat contre la représentation nationale et la Malmaison, il parla vingt fois de se remettre à la tête de ses troupes ; il écrivit même à la Chambre des représentants pour redemander l'empire huit jours seulement, et chasser l'ennemi. Mais était-ce de Paris, était-ce dans Paris ? était-ce d'après ces plans ridicules que vous lui prêtez aujourd'hui ? Jamais ; il parla d'aller faire une manœuvre hardie sur les flancs des Prussiens ; il parla d'aller délivrer Paris par une victoire, comme on délivre une nation, et non pas en s'enfermant lui et son armée dans une capitale affamée et bouillonnant de panique ou de factions. Et qui l'en empêcha ? Paris lui-même.

UN MEMBRE. Au contraire, il a travaillé pendant la durée des Cent jours à la fortification de Paris.

M. DE LAMARTINE. Je m'attendais, Messieurs, à la difficulté, pour l'orateur, de rétablir devant la Chambre et devant le pays le véritable sens de l'histoire de 1814 et de 1815 que l'esprit de parti a complètement dénaturé !

Je ne l'oublie pas, Messieurs, on a gagné une grande gageure contre la vérité dans le récit de cette époque, et, permettez-moi de vous le dire, l'histoire ne présentera pas cette époque comme on l'a travestie ; l'histoire ne prendra pas Napoléon tout glorieux, tout monumental qu'il est pour la France, comme double symbole de la nationalité et de la liberté française à cette époque !

L'histoire a une mesure plus juste que la vôtre ; elle mesure la carrière des grands hommes à leurs deux extrêmes.

Que voit-elle aux extrémités de la carrière de cet homme, que vous voulez justifier en tout et pour tout ? A l'une des extrémités, elle voit une grande violation, je ne la juge pas, peut-être utile, peut-être nécessaire, de la liberté, de la constitution de son pays ; à l'autre extrémité, une double invasion du pays ; et entre ces deux extrémités, dix ans de gloire, d'organisation, de force : voilà l'homme tel que l'histoire le prendra, et non pas tel que le veut faire l'esprit de parti. (*Interruption.*) Laissez-moi ressaisir ma pensée. Je dis qu'en 1815, après Waterloo, Napoléon, dans ces huit journées terribles qu'il passa à l'Élysée-Bourbon, indécis entre la fuite et un second 18 brumaire, dans ces lettres qu'il écrivit aux représentants, Napoléon ne demanda pas que l'on improvisât les fortifications de Paris ; il supplia la Chambre des représentants... (*Interruption.*) Vous ne me laissez pas achever un récit ni un raisonnement ; comment ma conviction vous arrivera-t-elle ? (*Parlez ! parlez !*)

Je dis que dans ces lettres nombreuses qu'il écrivit à la Chambre des représentants il ne demanda pas que l'on improvisât des fortifications : que demanda-t-il à la Chambre ? Il lui demanda, il mendia, pour ainsi dire, huit

jours de règne encore ; il demanda qu'on lui remit l'armée. Pourquoi faire ? Pour sortir de Paris, pour aller faire une manœuvre décisive contre le flanc des Prussiens, et délivrer la capitale que l'on ne pouvait fortifier sur-le-champ.

UN MEMBRE. Il n'y avait pas autre chose à faire !

M. DE LAMARTINE. Voilà la vérité pour cette époque ; voilà la vérité que l'on a niée pour les besoins d'un système et d'un parti. (*Mouvement.*)

Messieurs, ne nous faisons pas d'illusion à nous-mêmes sur une chose si grave. Je vais dire la vérité tout entière. Si elle est dangereuse, si elle est pénible, si elle est redoutable à dire, que le danger, la douleur, la honte en retombent sur vous ; c'est vous qui m'y forcez. J'aime mieux baisser mon pays, faire plus, l'affliger, j'aime mieux l'humilier que de le tromper et de le perdre en le trompant comme vous !

Non, Paris fortifié ne sauverait ni l'armée ni la France. Non, vos remparts de 13 lieues, vos 2400 canons, vos 6 millions de mètres de terrassements de fossés d'escarpe, vos 14 forts armés chacun de 2500 combattants, vos 300 millions de constructions, vos 100 millions d'armements pour l'artillerie seule, vos millions incalculables d'approvisionnements et d'emmagasinages répartis sur un terrain de 4 lieues carrées, votre garnison de 30 ou de 60 000 hommes, votre garde nationale casematée et quittant chaque jour les bras de ses femmes et de ses enfants pour aller à la tranchée, rien de cela ne saurait sauver la France. L'honorable maréchal Soult vous a parlé tout à l'heure de ces fortifications, de cette force vivante, de cette force mobile que je demandais au commencement de cette discussion.

Mais si Paris vient à être séparé des départements, à perdre son moral, son empire, son unité, ses communications avec le pays, privé de cette force vive, mobile, que le maréchal Soult vient de demander pour lui à l'instant, cerné par une armée d'invasion ; si Paris privé de ses